

Analyses de Paris Sportifs

Par **jaysnot**, le **25/08/2006** à **22:03**

Bonjour à tous,

Je suis sur le point de réaliser un projet assez conséquent.

Il s'agit de la création d'un site d'analyses de rencontres sportives où l'utilisateur recevra des conseils et des avis de professionnels.

Il existe déjà des sites de ce genre, notamment aux Etats-Unis, mais je me demande si c'est bien légal d'exercer cette activité en France.

Voici une liste de sites semblables à celui que je veux créer :

<http://www.docsports.com>

<http://www.mattfargo.com>

<http://torreysports.com>

Si quelqu'un est capable de me répondre, me conseiller ou me donner quelques contacts, qu'il n'hésite pas, ça serait un très grand service. Il y'a un flou autour des paris sportifs en France qui est assez gênant.

Par **TONY21**, le **26/08/2006** à **09:57**

bonjour

2 hypothèses se présentent:

1) ton site propose des évaluations sur les rencontres sportives

2) ton site propose de parier sur des rencontres sportives

Pour l'hypothèse 1, je ne vois rien qu'y peut s'y opposer au niveau juridique. cependant soit bien clair dans la présentation de ton site. par exemple: ce site n'est en aucun cas un site de pari en ligne. nous proposons des pronostiques et faisons des commentaires sur les différentes rencontres.

Pour la seconde hypothèse, ceci reste illégal, la plupart du temps c'est la française des jeux qui a le monopole des jeux, et des paris sportifs. je te produigie donc soit:

- de ne pas réaliser ce site car ce serait lourd de conséquence
- d'ouvrir ta société à l'étranger et de domicilier ton site également à l'étranger.

un reportage a eu lieu sur M6 dans Capital Il y a moins de 6 mois. il présentait une petite île

"française" (je ne me souviens plus du nom) qui accueillait ces sites de paris en ligne

bonne continuation